

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVMPP

2023



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband



rapport

d'activité du président

Chers membres, chers invités,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Sierre.

Sehr geehrte Mitglieder, sehr geehrte Gäste

Es freut mich sehr, Sie in Siders begrüßen zu dürfen.

Permettez-moi de jeter un œil dans le rétroviseur de l'année écoulée, les actions entreprises avec enthousiasme par votre comité, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées dans le but de servir les intérêts de nos métiers et de notre association.

Comité

Après les démissions annoncées l'an dernier des présidents de section de Martigny-Entremont et de celle du Haut-Lac, la démission surprise et pour le moins cavalière de Venance Bonvin a laissé la section du Haut-Plateau orpheline et pour le moins dépourvue. S'en est suivie une réflexion de ladite section, sur le futur de cette entité historique. Si les 2 premières sections citées ont trouvé et mis en place de nouvelles personnes, Jean-Daniel Exquis et Claude Terrettaz, la tâche s'est d'emblée avérée plus compliquée pour la région de Montana, qui doit aujourd'hui se résoudre à dissoudre la section, et rejoindre celle de Sierre pour les entreprises intéressées.

Statuts

Le point précédant nous invite tout naturellement à réétudier et réviser les statuts de notre association. En effet, outre le fait que deux sections sont sur le point de fusionner, il y a eu depuis la dernière édition, des changements de noms et d'abréviation, ainsi que certains points qui se sont avérés problématiques. L'occasion nous est ainsi donnée de dépoussiérer ce document et le remettre au goût du jour.



Activité économique

Le délai d'attente de certains matériaux s'est amélioré mais reste tendu. Malgré la hausse des prix des matériaux et de l'énergie, le secteur de la construction en générale se porte bien et notre secteur vit encore le plein emploi. Par l'intermédiaire de la FREPP, du Bureau des Métiers, de Construction Valais et de l'UVAM, nous disposons de relais très importants dans la défense de nos intérêts dans tous les domaines. Si vous êtes témoin d'éléments pouvant nuire à nos professions et entreprises, n'hésitez pas à nous le faire savoir, ensemble nous pourrions trouver des solutions.

Ateliers-écoles

Suite à la mise à disposition de nos nouveaux ateliers-écoles pour nos apprentis, nos professions disposent de magnifiques espaces équipés, modernes et fonctionnels. Sans compter les murs et les locaux financés par l'Etat du Valais, c'est près de 400'000.- qui ont été investis en équipement pour la formation de base. Sans l'appui du Fonds Cantonal de Formation Professionnelle et du Service de la formation Professionnelle, votre association n'aurait pas pu en assumer la totalité des charges. Un grand merci donc au SFOP et au fonds cantonal pour leur financement respectif. Aujourd'hui, nos ateliers sont donc équipés d'un outillage moderne, un véritable atout pour nos métiers.

Enseignement pratique

Dès cet été, le professeur de pratique M. Rolf Fussen prendra une retraite bien méritée. La procédure de nomination est en cours pour son remplacement au sein des ateliers-école, et je peux vous assurer que le choix du remplaçant n'est pas pris à la légère. Nous voulons donner à nos jeunes les meilleures chances de découvrir et maîtriser au mieux les finesses de la plâtrerie.

Perfectionnement professionnel

Votre association vous propose régulièrement des cours de formation continue en partie financée par notre CPP à l'intention des employés. Profitez-en, ces cours sont de véritables atouts et revalorisations que nous pouvons proposer.



Cours mon apprenti et moi

Sur proposition de la section de Sion, votre association a décidé d'organiser un cours « mon apprenti et moi ». Vous avez reçu les informations y relatives de la part de notre secrétariat. Je vous rappelle que ce cours se déroulera le jeudi 6 juin 2024 au centre de formation du Bureau des Métiers à Sion de 16 h 00 à 19 h 00. Nous vous encourageons vivement à y inscrire vos collaborateurs si ce n'est pas déjà fait. Les participants auront l'occasion d'y découvrir des outils de communication et de valorisation dans le but de transmettre le métier dans les meilleures conditions.

Test d'aptitude

Pour mémoire, votre association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Je vous invite à envoyer vos jeunes candidats effectuer le test, car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Il aide également le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter.

Sortie Lyon – Worldskills

Votre comité travaille actuellement à l'élaboration d'une sortie des membres sur 3 jours à l'occasion des Worldskills à Lyon soit du jeudi 12 au samedi 14 septembre prochains. Le programme ainsi que le bulletin d'inscription vous parviendront tout prochainement. Nous vous prions d'y réserver bon accueil et espérons vous retrouver nombreux à cette occasion. Je demeure persuadé que ce genre de voyage est bénéfique pour la cohésion des membres de l'association.



Campagne publicitaire + réseaux sociaux

La campagne de revalorisation du métier de plâtrier suit son cours sur les réseaux sociaux. Votre comité, après avoir reçu ces dernières années pléthore d'offres pour la promotion de nos métiers, prend aujourd'hui le pari d'un mode de sensibilisation différent chez nos jeunes.

Pour ce faire, le comité a engagé un jeune plâtrier entre en la personne de Samuel Marquis afin de concevoir, réaliser et publier des vidéos promotionnelles sur tik tok aux couleurs de l'AVMPP. N'hésitez pas à vous abonner à son compte (@sammarquis) afin de suivre ses contenus qui seront en ligne prochainement à fréquence d'environ 4 publications par mois. Nous espérons que cette action saura susciter des vocations auprès des jeunes.

Relève professionnelle

Pour maintenir nos effectifs sur le long terme, nous tenons à proposer des postes de travail sûrs et sains. Sécurité au travail et protection de la santé doivent naturellement faire partie intégrante de notre quotidien professionnel, c'est pourquoi nous vous demandons de prendre au sérieux votre rôle de modèle. Car lorsque les collaborateurs ne tombent pas malades et n'ont pas d'accidents, cela profite à l'employeur et permet d'économiser des coûts tout en épargnant à tous bien du trac. Il est important de rester ouverts, et de nous efforcer de créer et de conserver des conditions de travail attrayantes – et cela va bien au-delà de l'aspect purement financier. Bien sûr un salaire équitable reste essentiel. Mais pensez par exemple à soutenir la formation continue, à proposer le temps partiel ou plus globalement à entretenir une culture d'entreprise empreinte de respect. Ces points sont tout aussi importants, pour les apprentis comme les professionnels chevronnés.



ARCC

Je vous rappelle la présence et l'existence de l'ARCC - Association de renforcement des contrôles sur les chantiers - qui vise à lutter contre le travail illicite et le travail du samedi. N'hésitez pas à faire appel à la permanence téléphonique au 027 / 606 74 48 en cas d'infraction constatée.

De plus, le projet E-badge étant à bout touchant de devenir réalité, il sera un allié précieux dans notre lutte pour démarquer les entreprises en règle et respectueuses des CCT. En sensibilisant le monde politique, ce qui est sur la bonne voie, nous arriverons à le rendre obligatoire dans les marchés publics. A nous maintenant de généraliser et rendre souhaitable cet outil à plus large échelle, chez nos architectes et autres directions de travaux.

Site internet

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.avmpp.ch. En un clic, vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires. N'hésitez pas à nous faire part de suggestions afin de faire vivre notre site. Afin de gagner en visibilité, nous avons créé une adresse mail info@avmpp.ch, merci d'en prendre bonne note.

Conclusion

Le manque de main d'œuvre que nous connaissons aujourd'hui est un indicateur du volume de travail qui nous attend. Concentrons-nous sur la relève, gardons nos jeunes et moins jeunes avec des conditions de travail attractives, motivons les pour des formations continues et supérieures.

Comme cela, nous avons une chance de tirer notre épingle du jeu, en proposant des prestations de qualité à notre clientèle, tout en restant compétitifs dans le respect des délais et des prix.

La qualité ne se négocie pas.



Remerciements

J'adresse mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont permis à l'Association de mener à bien ses activités l'an dernier, en particulier :

À Diego Briggeler, vice-président, (Brigue)
À Claude Terrettaz, membre du comité (Haut-Lac)
À Lionel Bourdin, Président du GVRP et membre du comité
À Gérard Anzenberger, membre du comité (Sierre)
À Claude Bonvin, membre du comité (Sion)
À Alois Gruber, membre du comité (Viège)
À Jean-Daniel Exquis, membre du comité (Martigny/Entremont)
À Amalia Massy, notre secrétaire
À Diego Scaffidi, notre collaborateur

Au Bureau des Métiers, par son directeur M. Gabriel Décaillet et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Merci à tous les membres qui ont assuré un mandat, une tâche pour l'association, ou dispensé une formation durant l'année écoulée, ou encore fait part de remarques constructives vis-à-vis de votre comité.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. Merci à vous !

Permettez-moi enfin de vous donner d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 25 avril 2025 dans le Bas-Valais pour notre prochaine assemblée générale.

Merci beaucoup pour votre attention et excellente journée en notre compagnie.

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit und einen schönen Tag mit uns.

Le président



Florian Lovey



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband



OPTEZ POUR LE 1ER CHOIX
FAITES CONFIANCE
AU SAVOIR-FAIRE VALAISAN.

LA QUALITÉ
NE SE NÉGOCIE PAS



Diplômés

Au nom des membres de l'AVMPP, nous avons le plaisir de féliciter les nouveaux diplômés pour leur travail, leur ténacité et surtout leur engagement à suivre les cours de perfectionnement.

Mais comme l'a dit un romancier anglais :

*"C'est vraiment dommage que le savoir ne puisse
s'acquérir que par un travail acharné".*

Leur sacrifice n'a cependant pas été vain puisqu'ils ont obtenu le diplôme récompensant leurs efforts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite.

Nous avons eu le plaisir de remettre aux nouveaux diplômés une récompense qui représente finalement peu de chose par rapport à leur succès.

Elle se veut une incitation à la poursuite de leur perfectionnement professionnel.

Cheffe de chantier Peintre		
Valentine Jacquemettaz		
Chef de chantier Plâtrier		
Mikaël De Oliveira Simoes		
Guillaume Ottrich		
Chef de projet peinture		
Antonio Latic		
Jonathan Muller		
Maître peintre		
Xavier Bifrare		
Filipe Loureiro Dos Santos		
Contremaître peintre		
Anthony Delalay	David Dinic	Ivann Ciardo
Samuel Dessimoz	David Dondainaz	Besfort Hyseni
Bastien Muscianesi	Bernard Neto	Loïck Seyer

Encore toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel.



Diplômes de fidélité

Suite à la décision prise par l'assemblée générale de 1972 à St-Luc, notre association récompense les chefs d'entreprise pour leur fidélité et leur attachement à l'AVMPP.

Cette année, nous avons eu l'honneur de remettre **8 diplômes de fidélité** aux l'entreprises suivantes :

Ançay Emmanuel, Fully
Bourdin Publicité SA, Sion
Cuna Silvano, Leukerbad
Ensegnex SA, Sierre
Flagyps SA, Fully
Renotec GmbH, Salgesch
Supersaxo Gerold, Saas Fee
Valpeinture Faliti et Fils SA, Sierre

pour leurs 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous les remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de leur entreprise.



**DIPLOME
DE FIDÉLITÉ**



RAPPORT

**DU DIRECTEUR
DU BUREAU DES METIERS
GABRIEL DECAILLET**

***Rapport du Directeur
du Bureau des Métiers
Gabriel Décaillet***

2023 une année comme les autres !..

Chaque année amène son lot de surprises et toutes ne sont malheureusement pas bonnes ! Le 19 mars 2023, le Conseil Fédéral annonçait en conférence de presse la déconfiture du Crédit Suisse, 2^{ème} groupe bancaire de Suisse. Que pouvons-nous comprendre de cette débâcle d'une institution bancaire plus que centenaire (Crédit Suisse avait été fondé en 1'856 !) dont l'importance avait été déclarée « systémique » par nos autorités ?

La réponse est si simple qu'elle peut surprendre : Il n'y a plus de sécurité absolue dans ce monde économique. Tout peut basculer d'un jour à l'autre et même les géants peuvent disparaître... La nouvelle a de quoi inquiéter et nous renvoie à notre propre perception du monde. Les uns auront tendance à se laisser abattre par l'adversité alors que les autres sont piqué dans leur fierté et vont trouver les moyens de rebondir et de se réinventer.



Ainsi, le vide laissé par la perte de quelque chose permet à ceux qui savent trouver les bonnes opportunités de rebondir et de trouver leur chemin.

A y bien réfléchir, c'est exactement ce que font les entreprises tous les jours... Rien ne se passe vraiment comme on l'a souhaité au départ, mais savoir s'adapter aux circonstances nouvelles, se repositionner pour finalement arriver à un objectif final relève de la ténacité, de la prise de risques maîtrisés et de choix parfois rapides. Au bout du compte, c'est bien de l'esprit d'entreprendre dont il est question.

Malgré tous les éléments géopolitiques qui ont un impact plus ou moins direct sur notre activité quotidienne, l'année économique 2023 peut être considérée comme bonne. En effet, ni la guerre en Ukraine, toujours en cours en 2023, ni celle nouvellement engagée entre Israël et le Hamas qui a des répercussions sur l'approvisionnement des matières dans le Golf d'Aden, n'auront eu de réelle influence sur notre économie de la construction en 2023.

En fin d'année, l'inflation a diminué pour s'établir à 1,7% et la croissance économique s'établissait à 1%.

Les taux d'intérêts, à nouveaux positifs, terminent leur poussée de fièvre et devraient, selon le consensus, retrouver un niveau inférieur à 2% au cours de 2024.

Ces chiffres, dont on peut dire qu'ils ne sont pas excessifs, permettent d'envisager en ce début d'année des perspectives sereines pour une poursuite de l'activité économique de nos milieux.

La relève encore et toujours la relève.

La rengaine devient lassante !

...A ceci près, que tout le monde subit de plus en plus la même pénurie de main d'œuvre. Les hôteliers, les infirmières et tout le domaine de la santé, les métiers de bouche et la restauration, l'industrie, etc... Il ne se passe pas un jour sans que la question de la pénurie de main d'œuvre ne fasse l'objet d'un article de presse ou d'un reportage à la TV.



Ce qui est désormais sûr, c'est que la filière de l'apprentissage est une voie de réussite et un magnifique tremplin vers une carrière personnelle épanouissante et une vie réussie.

Depuis 2023, l'association des électriciens a mis en place une nouvelle formation pour informaticien du bâtiment. En 2024, débutera pour la première fois une formation d'installateur solaire CFC !

Dans la filière du métal, des cours d'appui en complément à l'apprentissage sont désormais organisés.

On le voit, les métiers de la construction ne sont pas en reste et continuent d'innover. Bien plus que d'améliorer l'image de leurs métiers, Il s'agit pour nos associations d'une simple question de survie à court ou moyen terme. Celles-ci l'ont bien compris et déploient beaucoup d'énergie dans ce domaine.

Ajoutons aussi que beaucoup des métiers du second-œuvre aujourd'hui sont les acteurs qui permettent de réaliser la transformation de notre bâti en quelque chose de durable. C'est en effet, eux les vrais pros qui favorisent une diminution de l'empreinte carbone de nos maisons et les économies d'énergies. Tout cela, sans diminuer notre confort acquis.

C'est moins spectaculaire que de se coller les mains sur la route au milieu du pont du Mont-Blanc, mais c'est bien plus intelligent !

Restructuration au sein du Bureau des Métiers !

Le départ du responsable des associations professionnelles et de la formation a amené le Bureau des Métiers à réfléchir et à se repositionner sur son organisation. Le secteur étant devenu trop grand avec des tâches trop diverses, il devenait impératif de se réorganiser. C'est ainsi qu'en avril 2023 deux nouveaux secteurs ont été formés. Celui des associations professionnelles, sous la conduite de M. Lucien Christe qui assure désormais la question de la gestion des secrétariats de ces associations ainsi que la coordination de la promotion des professions. Celui de la Formation, sous la conduite de Mme Christine Arnold, qui comprend les groupes de formation initiale et de formation continue. En 2024, la structure est désormais bien organisée et prête à affronter les enjeux qui se posent dans ces deux domaines et ceux-ci sont nombreux.



A propos des sujets politiques...

Savoir où et quand agir pour être efficace, voilà tout l'enjeu du travail de lobbying de constructionvalais, structure dans laquelle le Bureau des Métiers est une des parties prenantes essentielles.

A l'heure de rédiger ces lignes l'année politique 2024 est déjà bien lancée. En effet, le peuple suisse doit se prononcer le 3 mars sur le versement d'un 13^{ème} rente AVS et s'il accepte ou non l'initiative de jeunes initiants qui voudraient calquer l'âge de la retraite AVS sur l'espérance de vie et faire passer celui-ci, dans un premier temps à 66 ans.

Pour les valaisans il faudra voter aussi sur un projet de nouvelle constitution pour remplacer celle datant de 1907 et se prononcer également sur une ouverture prolongée des magasins.

Si sur tous ces sujets de début d'année la position de notre branche est neutre et plutôt discrète, désormais, la démarche est structurée et les projets de lois ou d'ordonnances sont étudiés et travaillés par des commissions ad hoc en amont. La construction parle donc d'une seule et même voix et arrive avec des propositions très concrètes.

L'ordonnance de la loi sur les constructions actuellement en consultation accapare bien davantage l'énergie de nos milieux et est plus proche de nos préoccupations.

Un travail similaire est effectué au niveau fédéral avec les parlementaires romands sous l'égide de constructionromande.

Il s'agit pour la construction d'être présente à tous les échelons de la discussion. C'est ainsi que des rencontres avec des partenaires importants comme l'association des villes valaisannes ou des communes valaisannes sont récurrentes. Il en va de même avec des partenaires bancaires ou d'autres associations qui poursuivent des buts similaires.

Les sujets qui préoccupent la construction et son axe politique sont toujours nombreux. Bien entendu, quelques lignes d'un rapport ne suffisent pas à être exhaustif. Le rapport de constructionvalais ou son site internet donnent



davantage d'informations et nous ne pouvons qu'inciter chacun à s'y reporter régulièrement pour se tenir mieux informé.

Le Bureau des Métiers dans son rôle de soutien aux entreprises

AMCAB :

J.F. Kennedy a dit un jour « *Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.* »

L'assurance collective de l'artisanat du bâtiment a procédé tout au long de l'année 2023 à la collecte d'informations pertinentes pour permettre de contenir, tant que faire se peut, l'augmentation des coûts de la perte de gain en matière d'assurance maladie.

Une campagne de sensibilisation sur le thème des dominos va donc débiter au premier trimestre de 2024 pour permettre à tous les assurés et patrons d'entreprises de comprendre où ils en sont avec les coûts qu'ils représentent. L'assurance repose sur la solidarité de tous, c'est son principe. Elle est là pour les coups durs de la vie et c'est tout à fait normal.

Il est sans doute moins normal de faire supporter à cette assurance les indigestions et autres accès de « flemmingites » qui apparaîtraient subitement les vendredis ou lundis...

L'équilibre des primes est comme un jeu de dominos. Il s'agit de ne pas faire s'écrouler tout l'édifice...

Sous le titre « Nous sommes tous solidaires, et vous ? » nous mettons en avant le slogan : « **Une assurance-maladie durable, un usage responsable !** »

Appli BM :

Le portail de communication e-business qui professionnalise et facilite les échanges entre le Bureau des Métiers et ses entreprises connaît un magnifique succès. Avec un taux d'adhésion qui dépasse les 80%, c'est désormais un outil incontournable.



Fort de ce succès, le Conseil d'administration du Bureau des Métiers a souhaité que soit développé un outil qui facilite encore davantage la vie administrative des entreprises. Il s'agit d'un outil dont l'objectif est de rendre du temps aux entrepreneurs pour leur activité propre. Un outil de gestion du temps qui puisse également faciliter les contrôles de conformité avec la CCT parce que reposant sur des gabarits mis à jour régulièrement par le Bureau des Métiers.

C'est une nouvelle étape dans l'activité du Bureau des Métiers qui s'adapte au changement du modèle économique. Il faut s'imaginer que cet outil sera un complément indispensable dans l'activité d'une entreprise à futur. Plus de clarté dans la gestion des heures, plus de visibilité sur les chantiers en cours, simplification considérable du secrétariat de l'entreprise, etc... L'objectif est ambitieux et à portée de main puisque le lancement est imaginé déjà pour octobre 2024...

Rendez-vous à la prochaine Journée du Bureau des Métiers

Vendredi 4 octobre prochain, nous espérons vivement avoir, l'occasion de nous retrouver dans le cadre de la Foire du Valais pour partager avec vous un moment de retrouvailles, lors de la Journée du Bureau des Métiers.

En 2023 avec la conférence sur la rénovation de la cathédrale de Notre Dame de Paris, nous avons fait salle comble. La journée s'est avérée magnifique !

Cette journée qui se tient toujours le 2^{ème} vendredi de la Foire du Valais est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2024.



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband

Pour vous servir ...

Gabriel Décaillet

Directeur BdM



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband

Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et apporte son soutien aux activités du comité.
Afin de gagner en visibilité une adresse mail a été créée soit : info@avmpp.ch.

Coordonnées secrétariat

Amalia Massy - secrétaire patronale
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Diego Scaffidi - collaborateur
diego.scaffidi@bureaudesmetiers.ch

info@avmpp.ch

